

L'histoire du Cré-sol

Le Cré-sol a connu depuis sa création 4 phases de développement successives :

De 2002 à 2005 : Faire réseau et représenter l'Economie Solidaire

Dans les années 2000, l'Etat reconnaît l'ESS et nomme un secrétariat à l'économie solidaire, s'ensuit l'appel à projet "Dynamique solidaire" qui permet aux acteurs locaux en région de l'économie solidaire d'impulser la création du Cré-sol.

Notre objectif est alors de réunir les organisations de l'Economie Solidaire pour favoriser leur interconnaissance et porter des positionnements communs.

Nous menons des actions d'interconnaissance des adhérents pour construire une parole collective et nous engageons dans des espaces de représentation locaux (CRESS, SRADDT, élections) et hors région au sein du RIPESS Europe et du Mouvement pour l'Economie Solidaire, auxquelles nous participons encore aujourd'hui.

De 2006 à 2009 : Soutenir les porteurs de projets et promouvoir les valeurs et les pratiques des initiatives solidaires

Dès 2006, nous développons des missions d'accueil d'information et de formation auprès des porteurs de projet. Nous initiions également une dynamique de finance citoyenne (CIGALES et Cagnottes) afin de favoriser le financement de ces projets.

Nous effectuons de nombreuses actions de promotion pour susciter des envies de développement de projets d'Economie Solidaire et intégrons sur le territoire un outil de valorisation des initiatives : le guide de la consommation responsable, actuelle "carte archipel" qui consiste en une cartographie participative des initiatives solidaires en région.

De 2010 à 2013 : S'ouvrir aux individus et encourager les initiatives citoyennes

Le Cré-sol s'ouvre aux adhérents individuels pour s'adapter au contexte. Suite à la crise économique et financière des citoyens souhaitent rejoindre une économie qui a du sens et sollicite le Cré-sol. Par cette ouverture, le Cré-sol souhaite favoriser une démarche qui part réellement des territoires, ainsi nous nous rapprochons des initiatives citoyennes qui fleurissent sur les territoires, qui développent des projets d'Economie Solidaire.

De 2014 à aujourd'hui : Initier des projets de coopération et co-construire le territoire

A partir de 2014, nous intégrons le numérique à nos actions, développons une expertise autour de l'animation des coopérations et nous nous adaptons au contexte de la nouvelle loi cadre ESS et à l'émergence de la dynamique des Pôles Territoriaux de Coopération Economique.

Conclusion :

Notre volonté depuis notre création est de soutenir une Economie Solidaire de terrain qui s'illustre dans la pratique. La loi ESS a été dans ce sens puisqu'elle reconnaît l'entrepreneuriat social et les démarches citoyennes, ne se limitant pas aux statuts historiques de l'ESS. Nous nous adressons donc à l'ensemble des acteurs qui développent des pratiques d'économie solidaire pour participer à leur décloisonnements.

Nous nous impliquons toujours dans les dynamiques nationales de représentation et de construction au sein d'ESS France et du CSESS, et également jusque récemment au sein de l'inter-réseau national des PTCE.